



## COMITE SYNDICAL DE ROANNAISE DE L'EAU

du Mercredi 16 octobre 2024 à 18h00

### COMPTE-RENDU

**Etaient présent :** Aldo MARCUCCILLI Vice-Président remplaçant provisoirement le Président, Fabienne STALARS, Eric LACROIX, Lucien MURZI Vice-Présidents, Sébastien ALLIER, Laurent BELUZE, Georges BERNAT, Laurence BOYER, Robert CLEVENOT, Marius DAVAL, Pierre DEVEDEUX, Christian DUPUIS, David DOZANCE, Jacky GENESTE, Charles LABOURE, Pascal NERON, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Jean-Hervé PEURIERE, Séverine PRAS, Stéphane RAPHAEL, Lorraine ROUX, Yves TAMIN, Hélène VAGINAY Délégués titulaires.

**Etaient excusés :** Daniel FRECHET Président, Philippe CHATRE, Timothée CRIONAY, Vice-Présidents, Romain BOST, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Romain COQUARD, Daniel CORRE, Patrice COUCHAUD, Didier DEMARCHELIER, Guillaume DESCAVE, Cécile DONY, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Lucien GUILLOT, Jean-François LACROIX, Sylvie MARTINEZ, Ophélie MERCIER, Thierry NIGAY, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO délégués titulaires.

#### **1) Décision modificative budget eau potable exercice 2024**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 pour le budget Eau Potable.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **2) Décision modificative budget eaux pluviales exercice 2024**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 pour le budget Eaux Pluviales.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **3) Ouverture budget annexe assainissement et option de TVA**

Il a été demandé au comité syndical de bien vouloir :

- approuver la création d'un budget rattaché « Assainissement » pour les opérations relatives à l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif ;
- opter pour l'assujettissement à la TVA des opérations relatives à l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **4) Admissions en non valeur pour le budget eau potable 2024**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- prononcer l'admission en non-valeur des sommes énumérées ci-dessus pour le budget eau potable ;
- dire que ces sommes seront imputées au chapitre 65 de l'exercice 2024 du budget eau potable.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **5) Provisions pour factures impayées budget eau potable 2024**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- autoriser la passation des provisions pour factures impayées de l'exercice 2024 pour un montant de 462 320,97 € du budget eau potable (chapitre 68) ;
- autoriser la reprise des provisions pour factures impayées de l'exercice 2023 pour un montant de 434 632,98 € (chapitre 78).

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **6) Provisions pour factures impayées budget eaux pluviales 2024**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- autoriser la passation des provisions pour factures impayées de l'exercice 2024 pour un montant de 8 016,00 € du budget eaux pluviales (chapitre 68) ;
- autoriser la reprise des provisions pour factures impayées de l'exercice 2023 pour un montant de 10 336,16 € (chapitre 78)

**ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **7) Renouvellement adhésion AMORCE**

Il a été demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- adhérer à l'association AMORCE au titre de la compétence Eau et assainissement ;
- de désigner Monsieur Eric LACROIX pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que Monsieur Philippe CHATRE en tant que suppléant, et de l'autoriser à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion ;
- d'inscrire la cotisation correspondante dans son budget primitif 2025.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Fin de la séance : 19h30**